



Ottawa, Canada

Volume 7, No 43
(Hebdomadaire)

le 24 octobre 1979

Le discours du Trône promet une plus grande coopération avec les provinces et une nouvelle stratégie économique . . . 1

Vente de lait concentré au Mexique . . . 3

Pour mettre le Canada de l'avant 3

Prix du gaz naturel exporté 3

Jeunes réfugiés orphelins en Ontario . . 3

Décès d'un ancien ambassadeur 3

Médecins francophones à Québec 3

Prix international à Mme Carter 4

Les Acadiens et leur avenir 4

Tuteur désigné avant la naissance de l'enfant 4

Le prix Noel Kerr récompense la courtoisie envers les touristes 4

Première mondiale au Canada: inauguration d'un service de télédiffusion directe par satellite 5

Aide aux agriculteurs pakistanais 5

Jeu pour jeunes handicapés visuels . . . 6

Chez les francophones de Calgary . . . 6

Compilation de données agricoles par la télé-détection 6

Un Canadien découvre une comète . . . 6

Nouvel aéroport régional 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Le discours du Trône promet une plus grande coopération avec les provinces et une nouvelle stratégie économique

La première session du trente et unième Parlement s'est ouverte le 9 octobre avec la lecture du discours du Trône par le gouverneur général, M. Edward Schreyer, qui, au nom du gouvernement, a promis une "nouvelle ère dans les relations fédérales-provinciales".

Le premier discours du Trône préparé par le nouveau gouvernement progressiste conservateur, élu le 22 mai dernier, contient d'autres propositions telles qu'un projet de loi sur l'accès à l'information, la création de comités parlementaires plus efficaces et une stratégie économique en cinq étapes. Le texte qui suit présente des passages du Discours.

...Pour que le système fédéral fonctionne, il nous faut absolument changer les attitudes du passé et le gouvernement fédéral doit donner l'exemple. C'est pourquoi mon gouvernement compte tout mettre en oeuvre pour instaurer une nouvelle ère dans les relations fédérales-provinciales. Celle-ci sera caractérisée par la consultation et la coopération...

Les citoyens et le Parlement ne peuvent exercer de contrôle sur le gouvernement que si l'information est mise à la disposition du public. Vous aurez à approuver un projet de loi sur l'accès à l'information, lequel repose sur le principe suivant: les renseignements dont dispose l'État doivent pouvoir être communiqués aux citoyens; de plus, les exceptions inévitables à ce principe doivent être restreintes et précises, et les plaintes touchant l'application de ces exceptions doivent être réglées hors du gouvernement.

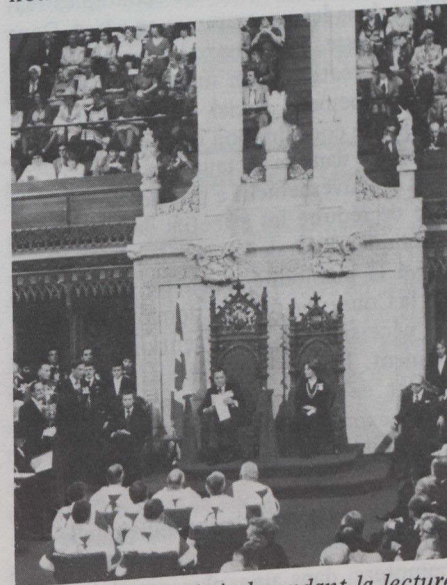
Vous serez appelés, pour mettre fin aux injustices qui frappent certains de vos concitoyens, à modifier diverses dispositions de la Loi sur les Indiens de façon à étendre à certaines situations écartées actuellement l'admissibilité aux prestations accordées aux conjoints, à modifier des dispositions relatives aux anciens combattants et à prendre diverses mesures permettant de mieux protéger la vie privée des Canadiens.

Il vous faudra aussi analyser certaines réformes visant à accroître le pouvoir du Parlement. Le Comité permanent de la procédure et de l'organisation se verra

confier l'étude de propositions destinées à étayer les pouvoirs des comités du Parlement et à augmenter leurs ressources, à donner plus d'importance aux initiatives des députés...

Comité spéciaux

Vous devrez...approuver la création immédiate de quatre comités spéciaux restreints possédant les ressources et les pouvoirs requis pour faire enquête sur les besoins spécifiques des handicapés et des invalides du pays, sur les moyens d'élargir le rôle des organismes bénévoles dans notre société, sur les politiques à l'égard



Le gouverneur général pendant la lecture du discours du Trône. A sa droite, le premier ministre, M. Joe Clark.

Photos The Citizen

C'était cette semaine...

Le 22 octobre 1692, une jeune Canadienne, Marie-Madeleine Jarret de Verchères, passa à la légende en défendant avec succès un fort contre les Iroquois, alors que ses parents étaient absents et qu'il y avait seulement des femmes, des enfants, des vieillards et deux soldats dans le fort.